

Fondation Caritas Luxembourg

Comptes annuels
pour l'exercice social clôturé au
31 décembre 2016
et rapport du Réviseur
d'Entreprises agréé

29, rue Michel Welter
L-2730 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg G.0000038

Contenu	Page(s)
Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé	1 - 2
Bilan	3 - 4
Compte de profits et pertes	5 - 6
Annexe aux comptes annuels	7 - 16

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de
Fondation Caritas Luxembourg,
29, rue Michel Welter
L-2730 Luxembourg

Conformément au mandat donné, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation Caritas Luxembourg, comprenant le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que repris au chapitre II du Titre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Building a better
working world

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Fondation Caritas Luxembourg au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que repris au chapitre II du Titre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Even', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Yves Even

Luxembourg, le 13 mars 2017

Fondation Caritas Luxembourg

Bilan au 31 décembre 2016

(exprimé en euros)

	Note(s)	2016 EUR	2015 EUR
ACTIF			
C. Actif immobilisé		10,955,754	9,561,833
I. Immobilisations incorporelles	2.2, 3	98,780	83,263
2. Concession, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux		98,780	83,263
II. Immobilisations corporelles	2.2, 3	10,856,974	9,478,570
1. Terrains et constructions		1,764,499	1,551,813
2. Installations techniques et machines		449,122	480,079
3. Autres installation, outillage et mobilier		98,003	75,360
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		8,545,350	7,371,318
D. Actif circulant		17,098,208	14,632,536
I. Stocks	2.3	15,075	8,010
3. Produits finis et marchandises		15,075	8,010
II. Créances	2.4, 4	4,454,885	2,659,368
4. Autres créances		4,454,885	2,659,368
a) dont la durée résiduelle est inférieur ou égale à un an		4,454,885	2,659,368
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		12,628,248	11,965,158
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		28,053,962	24,194,369

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Fondation Caritas Luxembourg

Bilan au 31 décembre 2016 (suite) (exprimé en euros)

	Note(s)	2016 EUR	2015 EUR
PASSIF			
A. Fonds propres	2.5, 5	10,960,325	9,417,216
I. Fonds associatifs	2.5, 5	4,394,902	4,394,902
IV. Réserves	2.5, 5	1,237,916	1,483,490
1. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur	2.5, 5		
a) autres réserves disponibles	2.5, 5	1,237,916	1,483,490
VI. Résultat de l'exercice		467	-245,574
VIII. Subventions d'investissement en capital	2.6, 3, 5	5,327,040	3,784,398
Abis. Fonds dédiés	2.8, 12	13,423,900	12,728,757
B. Provisions	2.10, 6	2,193,152	932,196
3. Autres provisions	2.10, 6	2,193,152	932,196
C. Dettes		1,367,230	933,852
8. Autres dettes		1,367,230	933,852
a) Dettes fiscales		190,068	150,868
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		219,785	164,816
c) Autres dettes	2.7, 7	957,377	618,168
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		957,377	618,168
D. Comptes de régularisation	2.11	109,355	182,348
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		28,053,962	24,194,369

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Fondation Caritas Luxembourg

Compte de profits et pertes pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 (exprimé en euros)

	Note(s)	2016 EUR	2015 EUR
A. Charges			
5. a) matières première et consommables		726,463	506,820
5. b) Autres charges externes	9	1,975,655	2,084,709
6. Frais de personnel	8	6,572,015	5,071,186
a) Salaires et traitements	8	5,724,595	4,401,329
b) Charges sociales	8	847,420	669,857
i) couvrant les pensions		674,821	526,251
ii) autres charges sociales		172,599	143,606
7. Corrections de valeur	3	309,085	296,755
a) sur frais d'établissement et sur immobilisation corporelles et incorporelles	3	309,085	296,755
<i>Dotations sur immobilisations incorporelles</i>	3	26,457	6,274
<i>Dotations sur immobilisations corporelles</i>	3	282,628	290,481
8. Autres charges d'exploitation		19,107,355	14,267,063
dont <i>Dépenses dans le cadre de projets</i>	10	11,934,191	9,471,647
<i>Engagements à réaliser</i>	12	4,980,178	4,005,401
<i>Autres</i>		2,192,986	790,015
14. Intérêts et autres charges financières		2,248	1,547
b) autres intérêts et charges financières		2,248	1,547
		225	0
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.			
18. Résultat de l'exercice		467	0
TOTAL CHARGES		28,693,513	22,228,080

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Fondation Caritas Luxembourg

Compte de profits et pertes pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016 (exprimé en euros)

	Note(s)	2016 EUR	2015 EUR
Produits:			
1. Chiffre d'affaires net		6,505,063	4,009,047
<i>dont Loyers</i>		394,412	378,756
<i>Cotisations, dons et collectes</i>	2.8	5,488,102	3,092,035
<i>Autres</i>		622,549	538,256
4. Autres produits d'exploitation		22,160,668	17,924,463
<i>dont Participation aux frais d'exploitation</i>	2.8	15,985,632	13,050,973
<i>Reprises de ressources non utilisées N-1</i>	12	4,664,511	3,822,196
<i>Autres</i>		1,510,525	1,051,294
11. Autres intérêts et autres produits financiers		27,782	48,996
b) autres intérêts et produits financiers		27,782	48,996
18. Résultat de l'exercice		0	245,574
TOTAL PRODUIT		28,693,513	22,228,080

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016

Note 1 - Généralités

La Fondation Caritas Luxembourg (la Fondation) a été constituée sous forme d'un établissement d'utilité publique pour une durée indéterminée en date du 3 octobre 1990. Elle a été reconnue d'utilité publique et désignée organisme pouvant recevoir des dons en espèces fiscalement favorisés dans le chef des donateurs. La Fondation a adhéré à la charte de déontologie du Comité de la Charte – Don en Confiance Luxembourg asbl.

La Fondation définit son objet comme suit:

(1) La Fondation s'engage au service de la diaconie de l'Eglise catholique pour la lutte contre toutes les formes de pauvreté, les fléaux sociaux, les maladies et les misères humaines dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger;

(2) La Fondation peut d'une façon générale aider et assister moralement ou matériellement des établissements, associations, œuvres et personnes poursuivant un objet similaire au sien.

Son action s'oriente selon la vision chrétienne de l'homme, les valeurs de l'Evangile et la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Dans le cadre de ses activités, la Fondation dispense son aide aux hommes et aux femmes indépendamment de toutes considérations d'ordre idéologique, philosophique ou religieux. Les bénéficiaires de ses services ont droit à la protection de leur vie privée ainsi qu'au respect de leurs convictions philosophiques ou religieuses.

La Fondation pourra s'associer au plan national et international avec d'autres organismes poursuivant un but similaire.

Dans ce contexte elle peut effectuer toutes les opérations généralement quelconques susceptibles de contribuer à réaliser ou à faciliter l'accomplissement de son objet.

La Fondation Caritas Luxembourg dispose de bureaux représentatifs dans 5 pays, à savoir le Laos, le Tadjikistan, la Serbie, le Monténégro et le Kosovo.

Le siège social de la Fondation est établi au L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés en conformité avec les principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que décrit au chapitre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002.

Certains chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016. Ces reclassements n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2015.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

Les principales règles comptables utilisées par la Fondation sont les suivantes :

2.1 Conversion des soldes en devises

La Fondation tient sa comptabilité en euros.

Les opérations courantes en devises autres qu'en euros (EUR) sont converties et comptabilisées aux cours en vigueur le jour de la transaction. Les actifs et passifs en devises sont convertis en euros (EUR) aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les gains et pertes de change réalisés et les pertes de change non-réalisées sont portés au compte de profits et pertes.

2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée normale d'utilisation. Les taux utilisés sont les suivants :

Immeubles	2 %
Aménagements	10 %
Eléments de décoration	10 %
Installations techniques, de sécurité, matériel de bureau	20 %
Mobilier	10 %
Matériel de transport	25 %
Matériel et logiciels informatiques	33,33 %

2.3 Stocks

A la date de clôture, les stocks sont valorisés sur base de la méthode du dernier prix d'achat. Ces stocks sont liés à l'activité de gestion d'épicerie sociales.

2.4 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

2.5 Fonds propres

Les fonds propres se composent de fonds associatifs.

La dotation initiale de la fondation se monte à EUR 50.000.

Les réserves sont mouvementés par l'affectation du résultat de l'exercice.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

Ministère de la Justice des legs et donations immobiliers qui sont utilisés en tant qu'actifs par la Fondation pour réaliser son objet social. Ils sont amortis selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel ils se rapportent.

2.7 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

2.8 Fonds dédiés

Les dons et subventions reçus en cours de l'année pour des projets en cours sont comptabilisés dans les produits d'exploitation. A la fin de l'exercice, la partie non-utilisée est reprise sous Fonds dédiés. En année suivante, en cas d'utilisation, cette partie est comptabilisée dans les autres produits d'exploitation sous « reprises de ressources non utilisées N-1 ».

2.9 Comptabilisation des projets

Les avances de fonds versées aux partenaires sont comptabilisées en charges d'exploitation dès le versement, sans tenir compte du décaissement par le partenaire.

La méthode de comptabilisation des projets directement réalisés par la Fondation ainsi que ceux gérés par les bureaux de la Fondation implique que les fonds utilisés pour les projets figurent aux comptes « Autres charges d'exploitation » et « Autres produits d'exploitation ».

2.10 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance. Ce poste comprend également des provisions pour grosses réparations et entretien pour réaliser les réparations et entretiens des années à venir.

2.11 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les postes suivants : Compte d'attente, Produits à reporter, Acomptes reçus.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 3.- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles se détaillent comme suit :

	Immobilisations incorporelles, concessions, licences, marques	brevets, Total Immobilisations corporelles	Total EUR
Valeurs brutes au début de l'exercice	144,324	14,982,329	15,126,653
Entrées au cours de l'exercice	41,975	1,928,299	1,970,274
Sorties au cours de l'exercice		-431,021	-431,021
Transferts de l'exercice			
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	186,299	16,479,607	16,665,906
Corrections de l'exercice au début de l'exercice	61,061	5,555,264	5,616,325
Dotations de l'exercice	26,458	282,627	309,085
Reprises de l'exercice		-215,258	-215,258
Corrections de l'exercice à la fin de l'exercice	87,519	5,622,633	5,710,152
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	98,780	10,856,974	10,955,754
Valeurs nettes à la fin de l'exercice précédent	83,263	9,478,570	9,561,833

Les immobilisations corporelles relatives aux bureaux de représentation se montent à EUR 79,436 (valeur nette comptable) pour l'exercice 2016 (en 2015, ce montant s'élevait à EUR 51,505).

Les immobilisations en cours se composent principalement d'une construction en cours d'un site à Beggen.

Les subventions se rapportant aux immobilisations corporelles sont détaillés dans la note 5.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 4 – Créances

Les autres créances se composent de la manière suivante :

	2016	2015
	EUR	EUR
Créances envers l'Etat	3,046,820	1,741,429
Créances envers la Commission Européenne	969,074	540,000
Créances sur tiers	304,201	256,138
Créances charges locatives	36,086	52,390
Créances en lien avec les bureaux de représentation	47,573	49,015
Fournisseurs créditeurs	30,696	4,828
Autres créances	20,435	15,568
	<u>4,454,885</u>	<u>2,659,368</u>

Les créances sur l'Etat résultent principalement de la participation de l'Etat dans les conventions concernant le service Solidarité et Intégration, les moyens financiers pour les projets en cours et futurs de la Coopération Internationale ainsi que le remboursement des frais administratifs conventionnés.

Note 5 – Fonds Propres

	2016	2015
	EUR	EUR
Fonds associatifs	4,394,902	4,394,902
Autres réserves	1,237,916	1,483,490
Subventions d'investissement en capital	5,327,040	3,784,398

Pour certaines subventions de l'Etat, la Fondation s'est engagée vis-à-vis de l'Etat à rembourser ces subventions si les travaux sont arrêtés ou si, dans un certain délai, les bâtiments sont affectés à des fins autres que celles prévues initialement.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 5 – Fonds Propres (suite)

Les subventions d'investissement provenant de l'Etat se détaillent comme suit :

	Constructions Steinfort	Constructions Marjaashaff	Constructions Rue Michel Rodange	Rue Aloÿse Kayser	Autres subventions	Constructions en cours Beggen	TOTAL EUR
Subventions brutes à l'ouverture de l'exercice	673,085	718,303	1,324,037	117,110	24,762	1,088,146	3,945,443
Subventions de l'exercice						1,089,404	1,089,404
Ajustements							
Subventions brutes à la fin de l'exercice	673,085	718,303	1,324,037	117,110	24,762	2,177,550	5,034,847
Corrections de valeur des exercices antérieurs	-255,772	-272,955	-158,884	-27,326	-7,738		-722,675
Ajustements							
Corrections de valeur de l'exercice	-13,462	-14,366	-26,480	-11,711	-6,190		-72,209
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-269,234	-287,321	-185,364	-39,037	-13,928		-794,884
Subventions nettes à la fin de l'exercice	403,851	430,982	1,138,673	78,073	10,834	2,177,550	4,239,963

Le poste de subventions d'investissement en capital comprend également des legs et donations immobiliers qui sont utilisés en tant qu'actif par la Fondation pour un montant de EUR 1,087,077 (en 2015 : 561,630).

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 6 – Provisions

	2016	2015
	EUR	EUR
Provisions	2,193,152	932,196

Ce poste comprend notamment les provisions suivantes : une provision pour congés non pris de 147,106 EUR, une provision pour impôts à payer sur un legs étranger de 1.200.000 EUR ainsi qu'une provision pour grosses réparations et entretien de 797.050,93 €.

Note 7 - Dettes

Les dettes se composent de la façon suivante :

	2016	2015
	EUR	EUR
Dettes diverses envers des tiers	696,893	376,950
Dettes T.I. Steinfort/Mersch/Wiltz	182,530	160,478
Dettes diverses envers la Confédération Caritas	10,754	15,131
Dettes charges locatives	31,584	42,311
Créanciers créditeurs	9,401	7,373
Garanties retenues	10,415	8,845
Autres dettes	15,800	7,080
	957,377	618,168

Note 8 - Personnel

a) Effectif moyen de l'exercice

	2016	2015
Equivalent temps plein	101	76

La Fondation a occupé 129 salariés (111 ETP) au 31 décembre 2016 (95 salariés/82,9 ETP au 31 décembre 2015).

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 8 – Personnel (suite)

L'effectif mentionné ne reprend que le personnel qui touche un salaire, à l'exclusion des collaborateurs bénévoles. Le personnel de la Fondation englobe les personnes qui sont immatriculées à la Sécurité Sociale Luxembourgeoise.

Les salariés travaillant dans les 5 bureaux de la Fondation, à savoir au Laos, au Tadjikistan, en Serbie, au Kosovo et au Monténégro sont repris dans les comptes annuels de la Fondation Caritas Luxembourg sous « Autres charges d'exploitation – Dépenses dans le cadre de projets » (Note 10). Les salariés travaillant pour les 5 bureaux à l'étranger sont sous contrat de travail local.

b) Frais de personnel	2016 EUR	2015 EUR
Salaires	6,149,089	4,812,155
Charges patronales	847,420	669,857
Récupération de salaires	(284,253)	(289,161)
Remboursement mutualité	(140,241)	(121,665)
	<u>6,572,015</u>	<u>5,071,186</u>

Les rémunérations sont fixées sur base de la Convention collective de Travail pour les Employés privés du secteur d'aide et de soins et du secteur social. Les rémunérations ne reprennent que les salariés qui sont inscrits à la Sécurité Sociale Luxembourgeoise. Les administrateurs ne touchent pas de rémunération ni d'autres avantages.

Note 9 – Autres charges externes

Les autres charges externes se composent principalement des honoraires de consultance, d'experts et de formateurs.

Note 10 – Autres charges d'exploitation

Les dépenses dans le cadre de projets comprennent les dépenses engagées dans le cadre des projets nationaux, internationaux, ainsi que les charges d'exploitation et frais de personnel des bureaux de représentation à l'étranger.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 11 - Engagements hors bilan

Dans le passé, la Fondation s'est engagée à couvrir les frais de fonctionnement de la Confédération Caritas Luxembourg. Au cours de l'exercice 2017 la Confédération cessera ces activités. Les 2 salariés de la Confédération Caritas Luxembourg sont repris par la Fondation Caritas Luxembourg à partir du 01^{er} janvier 2017.

La Fondation s'est engagée à tenir la comptabilité de la centrale d'approvisionnement « Spëndchen ». Elle participera au déficit éventuel de cette entité juridique.

La Fondation s'est engagée contractuellement dans les domaines suivants :

- Contrats pluriannuels avec le Ministère des affaires étrangères et autres bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne.
- Bureaux à l'étranger au Laos, Tadjikistan, Serbie, Monténégro et Kosovo.

Fondation Caritas Luxembourg

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016 (suite)

Note 12 - Fonds disponibles pour projets futurs (Fonds dédiés)

Dénomination	1.1.2016	Origines de fonds	Projets réalisés	Ajustement	Transferts	31.12.2016
Coopération internationale	5,358,841	12,876,075	-13,295,083			4,939,833
aide étatique		6,888,493				
aide euro péenne		2,966,037				
dons		888,146				
autres		2,133,399				
Fonds pour projets immobiliers	220,000	379,477				699,477
Apport anciens legs	166,560					166,560
Aide nationale	3,134,258	1,771,833	-1,021,775		39,349	3,920,665
Dons		1,631,212				
Autres		140,621				
Fonds pour projets à réaliser	176,367		-3,231		-39,349	133,787
Dons libres	0	346,959	-346,959			0
Fonds à destination de financement de projets Caritas	3,655,668	1,150,000	-1,147,059			3,658,609
Aide aux autres organismes	20,253		-16,094			5,159
Total:	12,728,757	16,524,344	-15,825,201	0	0	13,423,900

(a) Le tableau comprend, entre autres, les projets directement réalisés par la Fondation ainsi que les projets mandatés par le Ministère des affaires étrangères et implémentés par d'autres bureaux de la Fondation établis à l'étranger (Monténégro, Kosovo, Laos, Serbie et Tadjikistan).